



Décision de radiodiffusion CRTC 2012-62

Version PDF

Ottawa, le 30 janvier 2012

Ear Falls T.V. Committee

Ear Falls (Ontario)

Demande 2012-0039-4, reçue le 12 janvier 2012

Révocation de licence

1. Ear Falls T.V. Committee a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement à son entreprise de programmation de télévision CIER-TV desservant la localité d'Ear Falls (Ontario).
2. Compte tenu de la demande du titulaire, le Conseil **révoque**, conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, la licence de radiodiffusion attribuée à Ear Falls T.V. Committee à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général